

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de X-Alternative, 19 Septembre 2019

La première assemblée générale de l'association X-Alternative s'est tenue le 19 septembre à l'ancienne école Polytechnique, 5 rue Descartes, 75005 Paris sous la présidence de Fabrice Lecomte.

Il a été tenu une feuille de présence d'où il ressort que 58 membres étaient présents.

Yves Demay, secrétaire général de l'AX a adressé un mot de bienvenue au groupe et à ses membres au sein de l'AX. Il a évoqué brièvement les questions que se posent des membres du conseil. Il a rappelé l'avis défavorable que celui-ci a émis à propos d'une éventuelle présidence du groupe tenue par Régis Portalez, avant de rappeler que les statuts de l'AX excluent la formation d'une organisation politique en son sein.

Fabrice Lecomte a ensuite adressé un mot de bienvenue avant de la parole à Régis Portalez.

Régis Portalez a rappelé les circonstances particulières qui ont permis la création de ce groupe, ainsi que les contraintes de son organisation :

- ❖ Faire de la politique sans être soutenir des factions
- ❖ Se donner un cadre idéologique minimal pour rassembler mais ne pas en démordre
- ❖ Exigence d'excellence dans la production

Modalité d'organisation du groupe

Conférences

Il a été rappelé par Nilo Schwencke que le groupe essaierait de présenter cette année quatre conférences :

- ❖ Frédéric Lordon (accord formel, mais complications pour trouver une date)
- ❖ François Ruffin (accord formel, date à confirmer)
- ❖ Antoine Peillon (accord formel, date à confirmer)
- ❖ André Orléan (accord de principe)

Les membres du groupe ont soulevé plusieurs questions, auxquelles le bureau provisoire répondra par courrier électronique :

- ❖ Quel est l'objectif de ces conférences ?
- ❖ Quid de la parité parmi les intervenants ?

- ❖ Les conférences doivent-elles être tenues à huis-clos ou au contraire s'adresser au plus grand nombre ?
- ❖ Ne risquons-nous pas de refaire ce que font les autres ?

Groupes de travail

Jean-Charles Hourcade a présenté le projet d'organisation de groupes de travail, dont l'action consisterait à produire des notes, à raison de 2 à 4 par an, validées par des rapporteurs (idéalement paritaires, en genre et en âge), puis le bureau, puis en Assemblée Générale avant publication.

Les thèmes proposés sont :

- ❖ Industrie
- ❖ Écologie / Climat
- ❖ Énergie / Transition énergétique
- ❖ Défense
- ❖ Éducation
- ❖ Transports
- ❖ Finance
- ❖ Agriculture et Agro-alimentaire
- ❖ Services Publics
- ❖ Santé et Industrie pharmaceutique
- ❖ Numérique
- ❖ Fiscalité
- ❖ Télécoms

Cette initiative du bureau a soulevé de nombreuses questions, auxquelles il sera répondu par courrier électronique.

- ❖ Pourquoi refaire un Think-tank ? Quelle serait son originalité ?
- ❖ Comment gérer les potentiels conflits dans la production des groupes (ex : industrie vs transition écologique)
- ❖ Poser la question de la relation de l'Etat aux marchés
- ❖ A qui s'adresseront ces notes ?
- ❖ Thème proposé : histoire des réalisations et échecs des X (notamment des grands corps)
- ❖ Comment travailler avec les autres organisations qui produisent ce genre de contenu (ATTAC, ...) ?

Présentation et discussion du manifeste

Le bureau provisoire a présenté un projet de manifeste et ouvert son contenu à la discussion. Il a été rappelé que l'objectif était de le publier sur le site x-alternative.org, afin de compléter les statuts à propos de notre positionnement idéologique tout en essayant d'atteindre des X sortis du cadre de l'AX.

Ce manifeste a suscité globalement l'adhésion, et des membres ont soulevé quelques critiques, notamment à propos de choix de vocabulaire.

Il a été décidé que le bureau provisoire ouvrirait le texte à amendement aux membres avant de le soumettre au vote par voie électronique.

Mise au vote des statuts

Les statuts sont présentés aux membres et mis au vote. Ils sont acceptés à l'unanimité des présents.

Election du bureau provisoire

Le bureau provisoire (Jean-Charles Hourcade, Fabrice Lecomte, Régis Portalez et Nilo Schwencke) se soumet au suffrage des membres.

Le bureau est élu à l'unanimité des présents pour une période de trois mois.

Conformément aux statuts, le bureau nouvellement élu annonce aux membres sa composition, décidée en son sein à l'unanimité :

- ❖ Jean-Charles Hourcade : Président
- ❖ Nilo Schwencke : Trésorier
- ❖ Régis Portalez
- ❖ Fabrice Lecomte

Il est proposé qu'une nouvelle assemblée générale soit organisée alors pour le renouvellement du bureau. Cette résolution est mise au vote et acceptée à l'unanimité.

Il est rappelé par Jean-Charles Hourcade que le bureau a vocation à s'élargir. L'exigence paritaire fera partie des priorités.

Proposition de fixer la cotisation à 0€

Le bureau propose de fixer la cotisation à 0€.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, Jean-Charles Hourcade, nouveau président, déclare l'assemblée générale terminée.